

DELIBERATION N°13/2024

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS A
L'ETRANGER**

Séance du 25 juin 2024

**Ecole Française de Téhéran (Iran) - passage du statut d'établissement conventionné en
établissement à gestion directe (EGD)**

Le conseil d'administration,

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L452-2, L 452-3, R451-1 et suivants, et D452-1 et D452-8 ;

Vu l'arrêté du 15/06/2023 fixant la liste des écoles et des établissements d'enseignement français à l'étranger homologués ;

Considérant la situation de l'Ecole Française de Téhéran, établissement conventionné en application de l'article L452-4 du code de l'éducation,

Considérant la chute des effectifs suite à l'interdiction des autorités locales pour les élèves iraniens et binationaux de s'inscrire dans une école internationale étrangère ;

Considérant que le contexte politique a conduit la quasi-totalité des membres du comité de gestion à démissionner de leur fonction ;

Après en avoir délibéré,

Article 1 : Autorise la directrice générale de l'AEFE à négocier avec l'association gestionnaire de l'Ecole Française de Téhéran les modalités du transfert de gestion de l'établissement à l'AEFE.

Article 2 : Autorise la directrice générale de l'AEFE à préparer toutes les décisions nécessaires au changement de statut de l'Ecole Française de Téhéran en EGD.

Article 3 : Autorise la directrice générale de l'AEFE à demander l'inscription de l'Ecole Française de Téhéran sur la liste des établissements placés en gestion directe auprès de l'AEFE à compter du 1^{er} septembre 2024.

Article 4 : Approuve les tableaux joints en annexe de la présente délibération et relatifs aux autorisations budgétaires limitatives à compter du 1er septembre 2024, à la situation patrimoniale et au plan de trésorerie prévisionnels de l'Ecole France de Téhéran.

AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER

23, place de Catalogne | 75014 Paris | Tél. : 33 (0)1 53 69 30 90 | www.aefe.fr
1, allée Baco BP 21509 | 44015 Nantes | Tél. : 33 (0)2 51 77 29 03 | www.aefe.fr

Dit qu'à compter du 1er septembre 2024, l'Ecole Française de Téhéran, établissement en gestion directe de l'AEFE, disposera du budget suivant en autorisations budgétaires :

Autorisations d'engagement Personnel : 88 000 euros
Autorisations d'engagement Fonctionnement : 229 200 euros
Soit un total d'AE de 317 200 euros

Crédits de paiements Personnel : 88 000 euros
Crédits de paiement Fonctionnement : 116 200 euros
Soit un total de CP de 204 200 euros.

Recettes : 266 250 euros.

Nombre de votants : 31

Pour : 28

Contre : /

Abstention : 3

Fait à Paris, le 25/06/2024

Le président du conseil d'administration
de l'AEFE

Cyrille PIERRE

Document signé le 25 juin 2024

AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER

23, place de Catalogne | 75014 Paris | Tél. : 33 (0)1 53 69 30 90 | www.aefe.fr
1, allée Baco BP 21509 | 44015 Nantes | Tél. : 33 (0)2 51 77 29 03 | www.aefe.fr